Le travail des maçons bas-marchois

Du XVI^e^ au XIX^e^ siècle, les savoirs et techniques des maçons s'acquièrent sur le tas, par la pratique et se transmettent sur le chantier, dans l'action.

Trois pratiques se distinguent et en font la signature de ces hommes.

La première est leur technique d'assemblage des pierres appelée la *limousinerie* ou *limousinage* ou encore *limousine*. Elle consiste à utiliser et à disposer les pierres qualifiées de « *tout venant* » et donc par nature disparates, obtenues en *dégatant* les champs lors du passage des instruments aratoires.

La main saisit la pierre choisie au coup d'œil et la place aussitôt, légèrement frappée au marteau ou au manche de truelle. C'est la pierre qui a indiqué au maçon la disposition possible ; il la prend comme elle vient sur le tas déposé à ses pieds, sans la retoucher ou si peu, pour aviver une arête… La pierre s'avoisine, se dispose d'elle-même, prend sa place et s'appareille aux autres. C'est la pierre qui révèle sa destination, sa place. La pierre parle à la main du maçon.

En Basse-Marche, l'unique matériau de gros œuvre est donc le granit qui affleure dans la nature. Pour cette raison, les murs ont des fondations peu profondes. Ils sont soit en *tout-venant*, soit en moellons grossièrement façonnés, soit en blocs taillés pour les linteaux, corniches, etc.

Ces pierres sont liées grâce à un mortier fait d'eau, de sable, de chaux ou d'argile (appelée encore tuf). Ce tuf est extrait des roches altérées sous la terre végétale et il est tamisé pour les crépis. Le sable est utilisé par les maçons depuis l'époque gallo-romaine. Choisir le bon matériau est une compétence à part entière. Un maçon témoigne :

- Il faut du gros et du fin, pardi ! Mais pas trop de fin, c'est pas bon.
- Pourquoi ?
- Les gros grains sont durs, ils se marient entre eux, ils résistent, ils donnent de la force !
- Et le fin alors ?
- Il en faut juste pour remplir les vides entre les gros.
- Et la chaux ?
- La chaux ? Elle fait le lien, la chaux ! Elle enrobe tout le monde, petits et gros !
- Alors, comment doser ?

- En faisant couler les grains d'une main à l'autre. Ou bien je l'entends en les faisant tomber en pluie sur une tôle. Les gros font la chanson !
- Alors qu'est-ce qu'on peut dire ?

- Eh bien que pour bien faire, il faudrait deux parts de gros pour une part de fins … à peu près.

L'argile, extraite sur place est utilisée seule ou en association avec le sable et la « *chaux de pays* ». Cette dernière est une terre grasse semi-argileuse. Les paysans pauvres en font des murs en torchis, mélange de foin ou de joncs et d'argile crue. Elle entre également dans la fabrication des briques et des tuiles canal ou plates. Les tuileries, nombreuses aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, sont concentrées sur les meilleurs filons de glaise. La vraie chaux très chère n'est utilisée que pour les constructions des gens aisés des villes, marchands, notaires, propriétaires fortunés.

BY NC ND
JP MARTIN - NANTES

Enfin, le bois de châtaignier est souvent utilisé car il présente deux avantages : il est imputrescible et peu sensible à l'attaque des insectes. Il sert pour les linteaux et les encadrements d'ouverture ainsi que pour les charpentes et les planchers.

La deuxième pratique concerne les boutisses, ces pierres dites *traversières* ou *traçantes* qui dépassent des murs de façon alignée ou dans un désordre apparent.

Dans le village de la Prade, à Asnières-Sur-Blour, un des éléments qui retient l'attention est la présence de blocs de pierre qui dépassent du mur à l'extérieur de la maison. Ces blocs sont de différentes tailles, et le plus souvent non taillés. Ils ne sont pas alignés et leur disposition semble ne pas répondre à une logique particulière[1].

Quand et où sont apparues les boutisses ? Il nous est impossible de répondre. Encore aujourd'hui, cette technique conserve un aspect mystérieux car les spécialistes ne peuvent donner une explication à leur existence. Si elles sont présentes sur les pignons des maisons et parfois en façade, elles dépassent toujours des murs, à l'extérieur de façon systématique. Mais leur emplacement interroge. Elles sont rarement disposées à la base des murs et tantôt elles sont alignées, tantôt dispersées.

Dans leur article « *L'énigme des pierres saillantes dans les maçonneries rustiques : l'apport de l'analyse constructive ou technologique*[2] », Christian Lassure et Catherine Ropert situent leur présence en Limousin, en Charente mais également en Bretagne, Béarn, Auvergne et Bourgogne. Ils établissent une revue des interprétations multiples qui entendent donner sens à ces pierres mais ils les réfutent toutes :

- Si certains affirment que ce sont des points d'appui pour la pose d'échafaudages, Lassure et Ropert font observer que ces derniers composés de poutres perpendiculaires aux murs ont besoin non pas de saillies mais d'encastrements ou trous de boulins.
- D'autres pensent que ce sont des pierres d'attente pour l'ancrage d'un bâtiment futur alors que la saillie des pierres est trop faible (de 5 à 15 cm) pour assurer un liaisonnement efficace.

En plus de ces explications pseudo-techniques, figurent des interprétations d'ordre juridique.

- Ces pierres seraient la marque d'un droit de propriété sur un terrain adjacent. Pourquoi alors de nombreuses pierres quand une seule suffirait ?
- Elles seraient la marque d'une servitude, « le droit de gouttière ». Là encore, quand la servitude existait, une seule pierre suffisait. De plus, cette explication ne saurait valoir pour les assises de pierres saillantes lorsque la construction et le terrain ont le même propriétaire.

D'autres tentatives ont été conduites notamment sous l'angle esthétique (les maçons auraient été sensibles aux ombres longues de ces pierres qui se dessinent sur les murs austères) ou encore sous l'angle économique (ces pierres seraient un signe extérieur de richesse et leur nombre indiquerait celui des têtes de bétail). Comment alors rendre compte de l'évolution du cheptel et jusqu'où renseigner le fisc ?

[1] *Pierres traversières dans une maison du village de la Prade à Darnac*
[2] Analyse consistant à décrire les caractéristiques internes et externes du bâti.

BY NC ND
JP MARTIN - NANTES

Enfin, et peut-être l'explication la plus répandue, ces pierres seraient la manifestation de pratiques libatoires, d'un « droit à la bouteille ». Elles correspondraient au nombre de bouteilles offertes par le propriétaire : *Toute pierre passante mérite son coup à boire.*

Prenant appui sur l'analyse constructive, Christian Lassure et Catherine Ropert soulignent le rôle de ces pierres qui « *en reliant les deux parements d'un mur entre eux, les empêchent de s'écarter l'un de l'autre, et en distribuant de façon égale le poids des assises supérieures sur les parements sous-jacents, maintiennent le mur en équilibre* ». Avec ces pierres traversières, il s'agirait pour le maçon de stabiliser l'appareil de pierres constitué par les moellons assemblés et disposés de façon pertinente. Ce serait alors un moyen d'éviter les lézardes, l'effondrement de l'ensemble et pour cela, le maçon disposerait de place en place de grosses pierres traversant toute l'épaisseur du mur, ce qui produirait une grande solidité. Suzanne Jean, analysant l'architecture rurale du Poitou, s'inscrit dans cette logique en précisant que *le mortier ayant une meilleure adhérence sur le schiste et le granit que sur le calcaire, les maçonneries élevées avec ce matériau doivent être renforcées. Le procédé le plus courant consiste à placer à intervalles réguliers une pierre mise en boutisse, reliant les deux parements du mur. La partie dépassante de la pierre était ensuite enlevée mais souvent conservée à l'intérieur des pignons*[3].

Cette technique serait donc une réponse à la difficulté de maçonner avec des pierres tout-venant. Ces perçantes ou traversières, comme disent les maçons, sont sans parement évident et ne peuvent que se placer en *boutisse,* c'est-à-dire plongées dans la largeur du mur ; elles sont plus longues que la profondeur du mur, mais il est inutile de supprimer ce qui dépasse car il n'empêche pas d'assurer un parfait liaisonnement.

Certes, mais pourquoi dépassent-elles et pourquoi ont-elles une disposition aussi aléatoire ? Cette réalité fait dire à Roland Nicoux, président de l'Association des maçons de la Creuse qu'il y a du symbole dans cette pratique qui nous échappe aujourd'hui.

Cette pratique, les bas-marchois l'utilisent dans les territoires où ils vont travailler. A la demande de leurs commanditaires, ils utilisent cette technique des boutisses. A Saint-Maixent (79), les minutes du notaire Sébastien Boucquet durant l'année 1565 mentionnent le marché *passé entre Léon Gratien, seigneur de la Salle et de Maunay d'une part, Simon Godefroy, François Mesnil et Charles Laurens, tous maîtres tailleurs de pierre, demeurant en la ditte ville d'autre part, pour des travaux à faire au boulevard Charrault, savoir : la grande porte dudit boulevard, laquelle sera voutée de pierres de taille par le dessus, ensemble, toutes les murailles dudit boulevard, à neuf, de 3 pieds et demi d'épaisseur jusqu'au rez-de-chaussée, et de 3 pieds au-dessus, avec de grosses pierres boutisses dans l'épaisseur, de 6 pieds, en 6 pieds* [4]»

A Trizay (17), en 1871, le cahier des charges publié lors de la construction d'un mur destiné à clore la cour et le jardin du presbytère mentionne : *Deux rangées de pierre traversières seront établies dans la hauteur des murs : la première à 0,66 cm du sol et les pierres à 2 mètres de distance les unes des autres ; la seconde à 1.32 du sol et les pierres espacées de la même manière que ci-dessus. Elles seront placées de manière que les deux rangées se trouvent entrecoupées* [5].

La troisième pratique relève de la nécessaire adaptation due à la migration.

Lors de cette dernière vers l'océan atlantique, les maçons découvrent un matériau différent, beaucoup plus tendre, le calcaire. Celui-ci se présente sous deux formes : les moellons, ces pierres naturelles de forme irrégulière, et les pierres de taille qui comme leur nom l'indique sont taillées ou dressées sur toutes les faces. Leur face visible, le parement, doit être rectiligne.

[3] Jean Suzanne. Poitou, pays charentais, in L'architecture rurale française
[4] AD 79. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1789. Série E Fol 112. P.200
[5] AD 17. Adjudication de Trizay (17). 2 O Art. 2906

BY NC ND
JP MARTIN - NANTES

En 1871, le cahier des charges de la commune de Trizay en Charente-Inférieure pour la construction d'un mur de clôture du presbytère fournit des précisions utiles : *Les maçonneries en pierre de taille seront faites à mortier de chaux et de sable. Les pierres seront convenablement taillées, ravalées, rejointées. Celles en moëllons seront enduites sur les deux faces de deux couches de mortier de chaux et seront blanchies à deux couches de chaux*.

La qualité des pierres dépend de leur caractère gélif ou non, des écorchures et de la présence des mauvaises veines. En 1860 à Coivert, lors de la construction d'une sacristie, le cahier des charges insiste sur la qualité et l'extraction des matériaux : *La pierre de taille proviendra des carrières de Saint-Georges-de-Longuepierre ; elle sera non gélive, exempte de parties molles, fils et défils et sera toujours posée sur son lit de carrière. Les moëllons proviendront des carrières du pays ; ils seron t choisis dans les bancs non gélifs et parfaitement nettoyés avant leur mise en place.*

Les mortiers sont composés de sable, de terre à bâtir ou de chaux, selon des proportions stables : un tiers de chaux et deux tiers de sable. *Le mortier pour les murs se composera d'un tiers de chaux et de deux tiers de sable du Pin ; celui pour la pierre de taille sera aussi d'un tiers de chaux et de deux tiers de chapole,* sable ou détritus formés par la taille des pierres.

Ainsi, les maçons bas-marchois ont-ils dû s'adapter à un matériau qu'ils ne connaissaient pas mais qui est plus facile à travailler que le granit. Aux pierres de formes irrégulières de Basse-Marche font place celles régulières comme des cubes bien placés en lit de carrière. Les exigences des clients sont également différentes : dans un territoire économiquement plus favorisé que celui de la Basse-Marche, les maisons des agriculteurs et des vignerons les plus aisés deviennent progressivement plus hautes, plus grandes et plus cossues. Ainsi, à Usseau, nombreuses sont les constructions dont l'appareillage est constitué de pierres régulières. Le corps d'habitation s'élève souvent d'un étage, parfois de deux mais exceptionnellement de trois. Les pierres d'angle sont imposantes. Les communes qui disposent de plus de moyens ont elles aussi des exigences pour leurs bâtiments publics. Toujours à Usseau, en 1856, le devis estimatif pour la construction d'une halle précise : « *Il sera fait dix piliers en pierre de taille des carrières de Niort, pour supporter la charpente. Ils auront 2,30 m d'élévation au-dessus du niveau du sol ; ils seront carrés et auront 50 centimètres de grosseur au milieu* ».

Quittant chaque année les maisons pauvres de leurs villages, les migrants de Basse-Marche ont su non seulement s'adapter à un nouveau matériau mais également répondre aux exigences des particuliers et des communes qui les faisaient travailler.

BY NC ND
JP MARTIN - NANTES